

Décision

Générale

colonial

Décision n° 818 du 5 août 1948 :

n° 818

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 août 1948

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1948

Date du numéro

31 août 1948

TEXTE INTÉGRAL

Le gendarme Ollier (Gabriel) est chargé cumulativement avec ses fonctions actuelles du service de porteur de contraintes, en remplacement de M. Razafindrakoto (Pierre), pour compter du 1er août 1948. Il se tiendra à la disposition du comptable supérieur tous les après-midi, dimanches exceptés.